



PANORAMA 2019 DE LA CESSIION-REPRISE D'ENTREPRISES EN ILE-DE-FRANCE

En Ile-de-France, 103 000 entreprises employant au moins un salarié ont à leur tête un dirigeant âgé de 55 ans ou plus, qui sera donc concerné par la transmission ou la cession de son entreprise à moyen ou long terme. Faute de trouver un repreneur, ces entreprises pourraient disparaître. 684 000 salariés travaillent pour elles. Durant dix ans, ce sont donc 68 400 emplois qui sont potentiellement menacés de disparaître chaque année si ces entreprises ne sont pas reprises. A cela s'ajoutent 273 000 entreprises sans salarié, elles aussi concernées par la cessation d'activité de leur dirigeant d'ici dix ans. Afin de permettre à ces entreprises de poursuivre leurs activités et de préserver leurs emplois, de nombreux dispositifs d'aide et de mise en relation entre dirigeants-cédants et repreneurs potentiels ont été créés.

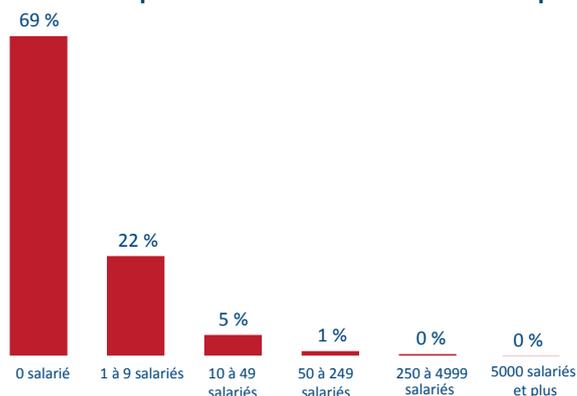
Près d'une entreprise francilienne sur trois, y compris les entreprises n'ayant pas de salarié, est dirigée par un chef d'entreprise âgé de 55 ans ou plus. Potentiellement, ce sont donc 376 000 entreprises de moins de 50 salariés qui sont ou vont être concernées à court ou moyen terme par la problématique du changement de dirigeant. 27,6 % de ces entreprises emploient un ou plusieurs salariés, les petites structures étant les plus nombreuses : 22,6 % d'entre elles emploient 1 à 9 salariés et 4,7 % entre 10 et 49 salariés. Faute de repreneur, ce sont donc environ 68 400 salariés qui se trouveraient chaque année menacés par la disparition de leur entreprise.

A ces conséquences sur l'emploi s'ajoute la perte de savoir-faire liée au départ de dirigeants expérimentés. 273 200 entrepreneurs indépendants sans salarié atteindront l'âge de la retraite d'ici dix ans ; parmi ces derniers se compte un nombre désormais important de micro-entrepreneurs qui ne seront pas concernés par la transmission, ces entreprises n'étant pas cessibles.

Ces estimations relatives aux entreprises à transmettre constituent un maximum. En effet, les entreprises dont le dirigeant décidera de cesser son activité ne seront pas toutes concernées par la transmission : certaines disparaîtront sans chercher de repreneur(s) - ce phénomène est plus répandu pour les entreprises sans salarié que pour les entreprises employeuses ; d'autres seront reprises par un membre de la famille ou un employé.

Pour les moyennes et grandes entreprises (5 390 entreprises franciliennes de 50 salariés ou plus), la problématique de la transmission est différente. En effet, il paraît peu probable que de telles entreprises disparaissent faute de repreneurs. Leurs

Répartition des entreprises franciliennes dont le dirigeant est âgé de 55 ans ou plus selon l'effectif salarié de l'entreprise



Estimation CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France, voir méthodologie

transmissions sont donc généralement résolues avant ou, plus rarement, au moment de la cessation d'activité du dirigeant, soit par une succession en interne, soit par l'arrivée d'un chef d'entreprise extérieur, qui bien souvent possède une expérience en tant que dirigeant. Ces entreprises, lorsqu'elles affichent une bonne santé économique, sont convoitées par de nombreux candidats à la reprise.

La cessation d'activité du dirigeant ne constitue pas la cause unique de cession des entreprises, mais il s'agit de la situation qui pose le plus de difficultés, la transmission devant se faire rapidement. En effet, la cession d'une entreprise est un processus complexe et généralement long, qui doit se préparer bien en amont. Ainsi, le dirigeant doit continuer à gérer et à investir pour son entreprise. Il doit parallèlement s'approprier les mécanismes de la reprise (lettre d'intention, due diligence, garantie de passif, etc.), fixer le prix adéquat, organiser la transmission sur les plans



juridique et patrimonial, trouver le ou les repreneurs. L'accompagnement du dirigeant et du repreneur est alors un facteur déterminant dans la transmission d'entreprise.

Céder au bon moment est enfin un sujet-clé : la période idéale est celle où les conditions sont optimales pour vendre (conjoncture du marché, situation de l'entreprise...), quitte à céder de façon anticipée. Pour cette raison, plus tôt l'entreprise se prépare à être mise sur le marché, plus élevées sont les chances de réaliser une vente satisfaisante. Comme le précise Branka Berthoumieux (responsable de la Business Unit « reprise transmission » à la CCIR Paris Ile-de-France) « *On estime entre 3 et 5 ans la durée de bonne préparation d'une transmission, cela afin de présenter des éléments lisibles et rassurants pour un repreneur et ainsi valoriser le patrimoine de l'entreprise* ».

Il est communément admis qu'environ 60 % des transmissions d'entreprises se font sur le « marché caché » et 40 % sur le « marché ouvert ». Le « marché caché » est celui sur lequel cédants et repreneurs se rencontrent sans que l'information selon laquelle l'entreprise est à vendre soit rendue publique, c'est-à-dire les transmissions familiales, les transmissions en interne (reprise par un salarié) et les transmissions pour lesquelles les deux parties se sont rencontrées via un réseau ou un contact commun. C'est au sein de ce marché que se réalisent les plus

« belles » transactions. Sur le « marché ouvert », l'information de la cessibilité d'une entreprise est publique, le plus souvent via des bourses d'opportunités mettant en relation cédants et repreneurs.

Bien qu'il existe globalement plus de repreneurs que de cédants, plusieurs facteurs expliquent la nécessité de l'existence de bourses d'opportunités : la plupart des repreneurs cherchent le même profil d'entreprises : une entreprise de services en bonne santé, avec un chiffre d'affaires important et dont l'activité constitue une niche. La réalité de l'offre est différente : il s'agit de structures beaucoup plus modestes que celles présentes sur le « marché caché » et exerçant dans des secteurs d'activité autres que ceux souhaités par les repreneurs. La situation économique globale fait que les cédants n'arrivent pas à vendre leur entreprise à la valeur souhaitée : aussi, nombreux sont ceux qui préfèrent continuer leur activité en attendant une meilleure conjoncture.

Le commerce constitue une problématique à part :

- il existe plus de commerces à céder que de repreneurs potentiels,
- ce qui motive l'achat d'un commerce n'est pas forcément l'entreprise en elle-même, mais plus souvent l'emplacement de la boutique.

LA MAJORITÉ DES ENTREPRISES A TRANSMETTRE SONT DES ENTREPRISES DE SERVICES

D'un point de vue sectoriel, la répartition des entreprises potentiellement à transmettre dans les 10 prochaines années diffère quelque peu de celle de l'ensemble des entreprises : les entreprises de services sont plus nombreuses (74,5 %) parmi celles à transmettre que pour l'ensemble des entreprises (69,0 %). A contrario, les autres secteurs d'activité sont sous-représentés : 15,8 % pour les commerces contre 16,3 % pour toutes les entreprises, 6,9 % pour les entreprises du secteur de la construction (contre 10,9 %), enfin, la proportion d'entreprises industrielles à transmettre (3,9 %) équivaut à l'ensemble du tissu (3,8 %).

À l'image du tissu économique francilien au sein duquel les entreprises sont majoritairement sans salarié (75,8 %), les entreprises dont le dirigeant a 55 ans ou plus n'ont pas de salarié (72,6 %) ou peu (entre 1 et 9 salariés pour 22,6 %). Parmi les entreprises sans salarié sont recensés les micro-entrepreneurs, qui sont à la tête d'entreprises non cessibles, par définition.

Il existe en revanche des disparités entre les secteurs d'activité : parmi les entreprises industrielles transmissibles à court ou moyen terme, 62,8 % n'emploient aucun salarié ; cette proportion est bien plus élevée pour les services (75,7 %).

En termes d'emplois, l'enjeu de la transmission d'entreprise est donc proportionnellement plus important pour l'industrie que pour les services. Mais, en nombre d'emplois menacés, ce sont dans les services que l'enjeu est le plus important, en effet : 74,5 % des entreprises dont le dirigeant est âgé de 55 ans ou plus ont des activités de services.

Répartition des entreprises franciliennes dont le dirigeant est âgé de 55 ans ou plus selon le secteur d'activité de l'entreprise



Estimation CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France, voir méthodologie

Répartition des entreprises franciliennes dont le dirigeant est âgé de 55 ans ou plus selon l'effectif salarié de l'entreprise

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	Ensemble
Industrie	62,8 %	26,0 %	11,1 %	100 %
Construction	63,4 %	31,1 %	5,6 %	100 %
Commerce	63,2 %	31,1 %	5,6 %	100 %
Services	75,7 %	20,1 %	4,2 %	100 %
Total	72,6 %	22,6 %	4,7 %	100 %

Estimation CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France, voir méthodologie



LES PETITES ENTREPRISES PROPORTIONNELLEMENT MOINS CONCERNÉES PAR LA TRANSMISSION

Comme il existe également de grandes disparités sectorielles, d'importants écarts apparaissent quand les variables « secteurs d'activité » et nombre de « salariés » se croisent : 47,5 % des entreprises industrielles franciliennes ayant entre 10 et 49 salariés seront à transmettre à court ou moyen terme, tandis qu'elles ne seront « que » 17,7 % pour les entreprises de construction n'ayant aucun salarié.

Il existe une corrélation entre la taille de l'entreprise et l'âge du dirigeant ; ainsi plus le nombre de salariés est élevé, plus la part de dirigeants de 55 ans ou plus est forte.

Part des entreprises dont le dirigeant est âgé de 55 ans ou plus, par secteur d'activité

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	Total
Industrie	30,7 %	37,0 %	47,5 %	33,5 %
Construction	17,7 %	25,4 %	31,1 %	20,1 %
Commerce	28,3 %	38,5 %	44,7 %	31,6 %
Services	33,6 %	39,4 %	47,9 %	35,0 %
Total	30,8 %	36,7 %	44,1 %	32,5 %

Estimation CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France, voir méthodologie

68 400 EMPLOIS MENACÉS CHAQUE ANNEE EN ILE-DE-FRANCE

personnes ; chaque année 68 410 emplois sont donc potentiellement menacés de disparaître si ces entreprises ne sont pas reprises. La majorité de ces salariés travaillent dans des entreprises de services -445 700, soit 65,1 % des emplois concernés-, 132 400 emplois salariés concernés se trouvent dans les commerces, 55 200 dans les entreprises du secteur de la construction et enfin 50 830 au sein d'entreprises industrielles.

Les entreprises de moins de 50 salariés ayant à leur tête un dirigeant âgé d'au moins 55 ans emploient quelque 684 130

Estimation du nombre d'emplois concernés parmi les entreprises de moins de 50 salariés

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	Total moins de 50 salariés
Industrie	14 630	36 200	50 830
Construction	26 500	28 700	55 200
Commerce	59 000	73 400	132 400
Services	180 000	265 700	445 700
Total	280 130	404 000	684 130

Estimation CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France, voir méthodologie

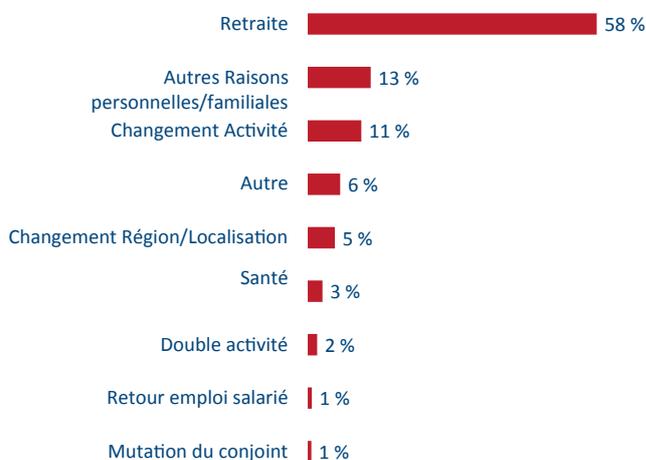
CÉDANTS ET REPRENEURS : DES PROFILS-TYPES BIEN DIFFÉRENTS

Le réseau Transentreprise Ile-de-France, animé par la CCI Paris Ile-de-France, dispose de nombreuses informations, aussi bien quantitatives que qualitatives, permettant d'apprécier la situation du marché de la cession et de la reprise d'entreprises en Ile-de-France. L'ensemble de ces données permet de dresser un profil-type de l'entrepreneur cédant ou du repreneur.

La majorité des cédants sont des personnes en âge de préparer ou prendre leur retraite : 50 % ont 60 ans ou plus. 58 % des cessions sont motivées par la retraite du chef d'entreprise.

A contrario l'âge moyen des repreneurs est de 45 ans.

Motif de cession des entreprises



Source : Transentreprise, 2019

21 novembre 2019

au Palais des Congrès de Paris

TRANSFAIR : qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2015, Transfair réunit près de 2000 visiteurs, chefs d'entreprise, futurs cédants, potentiels repreneurs autour des professionnels de la transmission qui ont décidé d'unir leur savoir-faire et leurs compétences pour s'affirmer comme des acteurs-clés de la cession-transmission dans ce moment crucial de la vie entrepreneuriale.

TRANSFAIR : le jeudi 21 novembre 2019

Enjeu majeur pour l'économie française, la transmission d'entreprise rassemble ses acteurs le jeudi 21 novembre dès 9h au Palais des Congrès de Paris lors de la 5e édition de Transfair.

L'occasion pour les dirigeants, entrepreneurs ou encore cadres en reconversion de mener à bien leurs projets de cession/reprise à travers des consultations individuelles gratuites avec les professionnels de la transmission. Mais aussi d'assister à des ateliers, témoignages, coachings, et conférences plénières sur les dernières évolutions liées à la reprise d'entreprise.

A qui s'adresse le salon ?

- Aux dirigeants avec un projet de cession
- Aux entrepreneurs voyant dans la reprise une belle opportunité de croissance
- Aux cadres en reconversion et seniors en recherche d'un nouveau challenge
- A toute personne désireuse de bénéficier gratuitement des conseils des experts de la transmission pour mener à bien un projet

Un programme d'échanges et de rencontres

- Deux conférences plénières pour mieux appréhender la reprise et la cession d'entreprise
Lors des tables-rondes, des chefs d'entreprise viendront témoigner de leur expérience de cédant et/ou repreneur, et des experts de l'accompagnement apporteront leur éclairage afin de bien appréhender les enjeux de la transmission d'entreprise.

- Des ateliers thématiques

Qu'est-ce qu'un cédant attend d'un repreneur ? Comment trouver des fonds propres pour financer la reprise ? Opportunités et risques de reprendre une entreprise en difficulté... A travers 20 ateliers thématiques, les acteurs de la transmission délivreront conseils et analyses à tous les entrepreneurs à la recherche d'accompagnement.

- Un espace témoignages

A travers l'espace dédié aux témoignages de chefs d'entreprise cédants et repreneurs, vous bénéficierez de retours d'expérience enrichissants pouvant vous aider dans votre projet de transmission.

- Nouveauté 2019 : des séances de coaching

Gérer son énergie et son stress dans un projet de cession ou reprise, prévenir et surmonter les conflits relationnels, prendre soin des équipes pour bien accompagner le changement...La transmission d'entreprise est avant tout une histoire d'hommes, et peut être complexe sur le plan affectif. C'est pourquoi Transfair propose trois séances de coaching collectif pour aider les visiteurs à surmonter leurs émotions. Inscrivez-vous dès maintenant !



INADÉQUATION ENTRE LA RÉALITÉ DU MARCHÉ ET LES SOUHAITS DES REPRENEURS

L'étude des données contenues dans la base Transentreprise fait apparaître des écarts entre, d'un côté, les souhaits des repreneurs potentiels et de l'autre, la réalité du marché de la transmission.

En termes d'effectif salarié, les repreneurs souhaitent diriger

une entreprise avec en moyenne 25 salariés. Or parmi les entreprises à céder l'effectif moyen est de 2,3 salariés.

Concernant le chiffre d'affaires, la même inadéquation est constatée : 56 % des repreneurs envisagent de diriger une entreprise ayant un CA annuel supérieur à 3 millions d'euros or, parmi les entreprises à reprendre, seulement 6,7 % d'entre elles réalisent un tel chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires moyen souhaité par les repreneurs se situe aux alentours d'1 million d'euros annuel, mais la réalité du marché est tout autre : le CA médian des entreprises à reprendre est de 340 000 euros.

Yves BURFIN

MÉTHODOLOGIE

Sur la base du fichier consulaire francilien mis à jour en cours du premier semestre 2016, le Crocis (l'Observatoire économique régional de la CCI Paris Ile-de-France) a procédé en octobre 2019 à une estimation fine du nombre d'entreprises dont le dirigeant est âgé de 55 ans ou plus. Le fichier consulaire de la CCI Paris Ile-de-France recense les entreprises franciliennes inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ; parmi les nombreuses informations présentes dans ce fichier se trouvent les dates de naissance des représentants légaux des entreprises. Ainsi ont pu être établis des comptages et des proportions de dirigeants âgés de 55 ans ou plus, par secteur d'activité et par tranche d'effectif. Ces chiffres ont ensuite été redressés par code d'activité grâce aux données présentes dans le fichier Sirene de l'Insee, daté du 31 décembre 2018. Ainsi, une estimation du nombre d'entreprises dont le chef d'entreprise est âgé de 55 ans ou plus a été réalisée, et ce par taille d'entreprises, par secteur d'activité et par département. Les activités non commerciales telles les associations, l'administration, ont été exclues du dénombrement.



Depuis 2013 la CCI Paris Ile-de-France fait partie du réseau Transentreprise, géré par les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec les professionnels de la transmission.

Transentreprise est un réseau de proximité favorisant les liens entre cédants et repreneurs, particulièrement sur le marché ouvert. Ce réseau présente aussi des opportunités de croissance externe aux PME et TPE.

Avec Transentreprise, les CCI déploient un panel de prestations variées à destination des cédants et des repreneurs, notamment :

- Sensibilisation des cédants au projet de transmission ;

- Accompagnement des chefs d'entreprises dans la mise sur le marché de leur entreprise ;
- Élaboration d'un diagnostic complet de l'affaire à céder ;
- Aide à la détermination d'un juste prix grâce à la réalisation d'une évaluation objective et argumentée ;
- Promotion des entreprises à reprendre ;
- Détection, sensibilisation et accompagnement des candidats à la reprise dans la finalisation de leur projet ;
- Participation à des salons professionnels et à des forums.

<https://www.transentreprise.com> est un site Internet diffusant plus de 7.500 offres d'entreprises à reprendre, dont 78 % emploient moins de 5 personnes, et enregistrant en moyenne, par mois, 49 000 connexions et 2 000 demandes de mise en relation. 3 200 repreneurs potentiels y sont référencés (dont 494 ont le projet de reprendre une entreprise dans la région) ; le dispositif couvre 78 départements.

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr
Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr
Suivez nous sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF

- Responsable : Isabelle SAVELLI
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Charlotte BIZIEUX
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source